

Législatives/Second tour

Quid des déclarations de soutiens ?

J. KOMBILE. MOUSSA-VOU

Libreville/Gabon

Au soir du 27 octobre prochain, on devrait savoir si les consignes de vote lancées, au terme du premier tour du scrutin, ont été suivies, ou pas, par les électeurs.

DANS quelques heures, nous saurons si les déclarations de soutiens auront été suivies, ou pas, par les électeurs, appelés à départager les candidats en ballottage à l'issue du premier tour des législatives, sur plus d'une quarantaine de sièges. Pour ainsi dire, sous réserve de la confirmation des résultats par la haute juridiction, c'est, en effet, demain que devrait être amorcé l'épilogue du processus enclenché, le 30 avril dernier, par la Cour constitutionnelle, à la suite de la dissolution de la 12e



Candidat du RHM en ballottage au 1er siège du département de l'Ogoulou, Senturel Ngoma Madoungou devrait bénéficier du soutien des représentants de l'opposition éliminés au premier tour.

Législature, après l'avoir prorogée en novembre 2016 et juillet 2017. Tout en confiant les compétences dévolues au Parlement au Sénat, à l'exception de la révision de la Constitution par voie parlementaire, la question de confiance et la motion de censure. Une situation pour le moins inédite dans l'histoire politique de notre pays.

Comme quoi, ce scrutin devrait consacrer un retour "à la normalité parlementaire" matérialisée par le fonctionnement régulier des deux Chambres du Parlement. Avec ceci que, au terme du Dialogue politique d'Agondjé, le nombre des députés est passé de cent-vingt à cent quarante-trois, sur fond de nouveau découpage électoral et l'instauration d'un scrutin majoritaire uni-

nominal à deux tours. C'est dire qu'on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la portée réelle des soutiens apportés, ici et là, aussi bien du côté de la majorité que de l'opposition, à des candidats qualifiés pour le second tour. Vu que le premier aura été riche en enseignements. En ce sens que, au-delà des appartenances politiques des can-

didats, les électeurs ont, semble-t-il, déterminé leur choix en fonction de leurs convenances personnelles. En tenant compte notamment, à ce qui semble, de la proximité ethnique, familiale, clanique, et de la capacité des uns et des autres à subvenir à leurs besoins. Sans oublier les dons de tee-shirts et autres gadgets électoraux. Tout comme l'argent... Bref, un électorat moins en-

clin, semble-t-il, à suivre les consignes de votes de leurs leaders politiques. Ce qui tend à penser que le second tour est véritablement une nouvelle élection. Et que le succès des différents candidats pourrait dépendre de leur capacité à rallier les abstentionnistes. D'autant que, au terme du premier tour, plus de 60% d'électeurs se sont abstenus d'aller voter.



Jean-Fidèle Otandault apportant son soutien à la candidate PDG au siège unique d'Omboué, Célestine Ba Oguewa.

Libreville/4e arrondissement

Lucienne Ogouwalanga Awore en toute sérénité

F.M.MOMBO

Libreville/Gabon

ARRIVÉE en tête dans le 2e siège du 4e arrondissement de Libreville avec 44,82% contre 19, 41% pour son adversaire du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Nicaise Sickout-Inguendja, la candidate du Parti démocratique gabonais (PDG), Lucienne Ogouwalanga Awore, reste confiante quant à l'issue de ce second tour.

Loin d'être effrayée par son adversaire qui multiplie les rencontres avec les populations en vue de renverser la vapeur, celle qu'on appelle communément la "Mater" dans le 4e arrondissement sillonne, elle aussi, cette circonscription électorale avec



La candidate PDG du 4e arrondissement, Lucienne Ogouwalanga Awore présentant ici ses soutiens aux électeurs, part confiante.

pour objectif de rattraper l'écart qui l'a empêché de passer au premier tour. Pour meubler ses rencontres avec les populations qui lui promettent déjà la victoire au soir du 27 octobre prochain, Lucienne Ogouwalanga a reçu le renfort d'un grand nombre de

hauts cadres de son parti politique et de son arrondissement, notamment le membre du Comité permanent du Bureau politique, Julien Nkoghe Békale ; et bien d'autres. Dans son adresse, ce dernier a présenté aux électeurs les qualités de

"femme battante et responsable" que renferme leur candidate et l'expérience dans la gestion de la chose publique dont elle dispose pour mieux défendre les intérêts des populations du 4e arrondissement. Quant à la candidate, elle a

d'abord remercié ses électeurs pour l'effort accompli afin qu'elle accède à ce 2e tour, avant de les inviter à aller confirmer leur choix le 27 octobre prochain. Tout comme elle leur a demandé de ramener vers elle, des indécis pour combler ce qui lui a manqué au

1er tour. C'est donc dans l'optique de ratisser large que la candidate et ses soutiens ont choisi de faire le porte-à-porte dans la dernière ligne droite de cette campagne électorale qui s'achève ce vendredi à minuit.



Lucienne Ogouwalanga Awore s'adressant à ses électeurs.

Union nationale

Le bureau national tient à honorer son accord avec le RHM

SM

Libreville/Gabon

DANS une note d'instruction à l'endroit des militants et responsables locaux et nationaux, le président de l'Union nationale (UN), Zacharie Myboto, a invité les siens à soutenir, "sans conditions", les candidats de l'Union nationale (UN) et ceux du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM) qualifiés pour le second tour. Ce, conformément à l'accord politique conclu le 8



Lors de la signature de l'accord entre l'UN et le RHM.

septembre dernier avec le président du RHM, Alexandre Barro Chambrier. «En dehors des candidats du RHM, l'Union nationale n'apportera son soutien à aucun candidat non membre d'un parti politique de la Coalition pour la Nouvelle République (CNR) et à aucun candidat indépendant», peut-on lire dans la note signée du président de l'UN, Zacharie Myboto. Aussi, précise-t-elle, le soutien de l'UN à un candidat non membre de la CNR devra être approuvé par le président ou le secrétaire exécutif du parti, avec l'accord explicite du can-

didat investi par le parti, dans la circonscription considérée. Soulignons que la présente note intervient à l'issue d'une réunion du bureau national de l'UN, le 16 octobre dernier. Cette rencontre avait permis aux responsables de cette formation politique de pouvoir faire le point de la situation, au terme du premier tour de l'élection législative où ils n'ont pas obtenu mieux que des ballottages pour le second tour. Or dernièrement, on a pris qu'à Oyem, la candidate Estelle Ondo avait obtenu le soutien de son adversaire de l'UN. Que faut-il en déduire ?